COMMISSION RÉGIONALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

PROCÈS-VERBAL N° 1

Réunion du :	**Jeudi 11 Novembre 2021**
À :	**18^{H}00**
Présidence :	**Mme CHAZAL Stéphanie**
Présents :	**MM. Simon AMZALLAG, Noël RIFFAUD, Maxime APRUZZESE**
Excusé(s) :	**M. Jean-Claude FOLCOLINI**
Assiste(nt) à la séance :	**Néant**

En tout premier lieu, il convient d'adopter le PV de la réunion précédente.

Cette réunion a été l'occasion de faire un point des actions déjà mises en place depuis le début de la saison.

Les arbitres ont été relancés par mail pour le renouvellement de leurs licences avec le rappel de la procédure de renouvellement papier et la présentation de la procédure dématérialisée.

En parallèle, le tableau à jour de renouvellement des licences arbitres d'août et septembre 2021 a été transmis à chaque Président de CDA pour leur permettre de relancer les arbitres n'ayant pas encore renouvelé leur licence.

La même démarche a été entreprise pour le renouvellement des dossiers médicaux.

En outre, un mail a été envoyé aux personnes qui se sont inscrites sur le site de la Fédération pour devenir arbitre. En effet, chaque semaine, la Fédération envoie le fichier des personnes inscrites à la Ligue. L'objectif étant de désigner un référent départemental par District qui

serait chargé de prendre contact avec ces personnes qui s'inscrivent sur le site de la Fédération. D'ailleurs, 50 personnes se sont déjà inscrites par le biais du site internet.
Des affiches posters « deviens arbitre » ont été déposées dans les collèges et Lycées, et les sections sportives. Ces affiches disposent d'un flash code qui les redirige directement vers l'outil de formation.

Ensuite, un mail de relance a été diffusé aux clubs identifiés dans le fichier de la DTA, transmis aux ligues, n'ayant pas désigné de référent en arbitrage.

Par ailleurs, La Présidente de la CRPA et ses membres remercient le Président de la Ligue, et son équipe, pour le recrutement du service civique en soutien du travail de la CRPA.

Les missions du service civique seront les suivantes :

- actions de sensibilisation « Devenir arbitre » dans les écoles, collèges et lycées. C'est là où se trouve le plus gros levier
- assurer le suivi des personnes qui se sont inscrites dans le cadre de « Devenir arbitre » proposé sur le site de la Fédération
- actions de sensibilisation sur les référents en arbitrage et « Devenir arbitre » dans les clubs auprès des trois publics suivants :
    - les U13 et U14
    - les Educateurs
    - les Dirigeants

Une réflexion doit être menée sur les modalités d'accompagnement des jeunes Arbitres formés dans le cadre du renouvellement de leurs licences, de leurs dossiers médicaux.

Il est décidé de se réunir en février 2022 avec les Présidents des Commissions des Arbitres des Districts afin de poursuivre le travail entrepris avec eux en fin de saison 2020-2021.

En amont de la prochaine réunion de la CRPA, mais aussi de la rencontre avec les Présidents de Commission des Arbitres, trois actions doivent être réalisées :

- sensibiliser par mail les Présidents de Commission des Arbitres des Districts sur la création de la section promotion de l'arbitrage, le suivi et l'actualisation des référents en arbitrage, à rapprocher de la liste des prospects transmise par la DTA
- mail de relance de la CRA aux Présidents de CDA concernant l'établissement des fichiers effectifs arbitres qui devront être transmis à la CRPA
- transmission d'un mail aux clubs de ligue du fichier des référents en arbitrage pour vérification et actualisation

LA PROCHAINE REUNION DE LA CRPA SE TIENDRA LE MERCREDI 26/01/2022 A 18H30

*****

La Présidente
Stéphanie CHAZAL